

métiers Passion !



Label Formation  
Saône-et-Loire

# Contrat d'engagement

Maître d'apprentissage/Apprenti(e)

*Hôtellerie - Restauration 71*

Les dix engagements pour un apprentissage réussi

## Le maître d'apprentissage

## L'apprenti(e)

### s'engage vis à vis de son apprenti(e) :

à lui apporter le meilleur  
niveau de professionnalisation.

à lui garantir les  
meilleures conditions de travail.

à faire un point sur  
la formation une fois par mois  
avec son apprenti(e).

à faire un point avec  
l'apprenti(e) et son représentant légal  
une fois par trimestre.

à instaurer  
une relation de confiance.

### s'engage vis à vis de son maître d'apprentissage :

à s'impliquer et à prendre sa formation très  
au sérieux tant en entreprise qu'au CFA.

à soigner sa présentation, son hygiène  
et à respecter les horaires.

à présenter son carnet de liaison dès  
le retour du CFA.

à s'exprimer et à poser des  
questions en toute confiance.

à mériter la confiance  
de son Maître d'apprentissage.

Fait le

signature

signature

